



# Chronique du Lot

## NOS COMPATRIOTES A L'ETRANGER

### Une belle œuvre française dirigée par un Lotois

Nous recevons de Montevideo, capitale de la République de l'Uruguay, deux très élégantes brochures adressées au *Journal du Lot*, heureux de dire son admiration pour l'œuvre si hautement précieuse dont elles parlent et fier de constater qu'elle est dirigée par un Lotois, M. Paul Larnaudie, originaire de Montgesty, ancien élève et ancien professeur de l'Ecole Normale de Cahors.

Il s'agit du Lycée Français, créé en 1922, sous les auspices de la Société française d'enseignement et qui a pris en ces dix années un magnifique développement.

Les deux brochures que nous avons sous les yeux sont d'une éloquentة éloquence. Elles nous apportent le témoignage de l'influence grandissante de l'esprit français dans ce pays de culture latine.

L'une est consacrée au compte rendu de la fête organisée pour la remise officielle du « Prix de la Langue Française », décernée par l'Académie Française au Lycée Français de Montevideo. Cérémonie effectuée précédée par le Président de la République de l'Uruguay et à laquelle assistaient le Président du Conseil, le Ministre de l'Instruction Publique, tous les membres du Gouvernement et toutes les personnalités universitaires de l'Uruguay. Ainsi se trouve bien située à son plan l'importance prise dans cette grande ville sud-américaine par l'établissement que dirige M. Paul Larnaudie et qui dispense à toute l'élite uruguayenne la meilleure culture française.

La seconde brochure est consacrée à l'histoire de l'établissement depuis sa création jusqu'à 1932. C'est une splendide ascension.

Nous ne pouvons pas la suivre au jour le jour et dans le détail. Mais il est nécessaire d'en marquer le succès par quelques traits caractéristiques.

En 1922, date de l'inauguration, le Lycée Français comptait — garçons et filles — 122 élèves. En 1932, il en comptait 860. A côté de lui, l'Alliance Française — qui emprunte audit Lycée ses professeurs et ses locaux — réunit dans ses cours réguliers plus de 900 élèves, tous adultes. En dehors des classes normales, le Lycée et l'Alliance organisent pour le grand public : 1° des conférences hebdomadaires qui vont d'avril à septembre et qui sont suivies par un public toujours croissant ; 2° un cours de littérature française contemporaine ; 3° un cours de l'histoire de l'art français ; 4° une audition hebdomadaire radiotéléphonique en français. — En résumé, plus de 2.000 personnes assistent régulièrement au Lycée aux classes ou cours en français.

C'est un foyer de culture française qui rayonne dans l'élite intellectuelle de la capitale. On peut le caractériser par quelques exemples frappants. Il compte actuellement parmi ses élèves réguliers les fils et filles du Président du Conseil, les enfants du Ministre de l'Instruction Publique, de quatre membres du Conseil de l'Enseignement secondaire, de trois directeurs de Lycées uruguayens, de plusieurs centaines de médecins, avocats, directeurs de journaux, commerçants, etc.

Le Lycée Français a trois ou quatre fois plus d'élèves que les établissements nord-américains, anglais, allemand et italien.

Son développement est tel qu'il a rendu rapidement insuffisants les locaux — pourtant beaux et spacieux — où il fut installé et qu'il a fallu se préoccuper de faire construire un nouvel édifice. Les plans sont faits, les terrains achetés et l'on espère les inaugurer avant longtemps au cours d'une cérémonie qui aura à Montevideo le plus grand éclat.

Bref, parmi les établissements français de l'Amérique du Sud, le Lycée de Montevideo occupe maintenant une des premières places. Nous adressons au Lotois qui le dirige les félicitations et les vœux de ses compatriotes.

## Dans les ministères

M. Lucien Bauzin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du Cabinet du sous-secrétaire d'Etat chargé de l'économie nationale.

Nos félicitations à M. Bauzin qui fut pendant quelques années, chef de cabinet du Préfet du Lot.

## Magistrature

Au tableau d'avancement de la magistrature pour l'année 1933, nous relevons le nom de M. Simon, conseiller à la cour d'appel d'Agen.

M. Simon présida la dernière session des assises du Lot.

## Compatriote

Notre compatriote, M. Born, juge à Limoges, est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1933.

Nos félicitations à M. Born qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

## LE TABAC DANS LE LOT

### Dans l'Enseignement

La livraison des tabacs va commencer dans le Lot et à cette heure les planteurs savent que le prix des tabacs est fixé à 660 francs.

Les planteurs sont, dit-on, satisfaits. Mais les années précédentes, il était accordé une prime de cru qui était de 105 fr. pour le tabac de la plaine et de 135 francs pour le Causse.

Ces primes s'ajoutaient automatiquement aux prix de base. Or l'administration a fixé pour la récolte de 1932, les primes de tabac de plaine à 75 francs et celle du tabac de Causse à 105 francs.

Donc, diminution !

Ceci dit, revenons à la question du nombre d'hectares accordés pour la plantation en 1933.

Comme nous l'avons dit, le nombre était de 1.450 en 1931 ; or comme en 1932, 1.227 hectares furent plantés, l'administration n'a accordé que 1.230 hectares pour 1933.

L'Administration a fait un calcul très ingénieux, à son avis. Ce n'est pas celui de tout le monde.

L'administration s'est bornée à accorder le nombre d'hectares plantés en 1932, soit une diminution de 220 hectares.

Mais si dans l'année pour des causes majeures, 100 cultivateurs ne plantent pas, comme conséquence l'administration réduira le nombre d'hectares en 1934.

Et d'année en année, la plantation sera, mathématiquement diminuée dans le Lot. C'est peut-être ce que l'on désire !

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le fait brutal est là : nous verrons si l'année prochaine, nous n'aurons pas raison.

Quoi qu'il en soit, les parlementaires des départements planteurs feraient bien de poser les questions suivantes à l'Administration :

1° En 1930, quelle quantité de TABACS FRANÇAIS a reçu l'Administration ?  
2° Quelle quantité de tabacs lui était nécessaire en 1930 pour ses fabrications ?  
3° Quelle quantité de tabacs étrangers a-t-elle achetée en 1930.

Les mêmes questions doivent être posées pour 1931 et 1932.

Un jour, à la Chambre, M. Malvy a demandé qu'une Commission de contrôle fut nommée ; il n'a pas été écouté. L'Administration ne tient pas au contrôle.

Mais elle daignera bien, cependant, répondre aux 3 questions ci-dessus — si elles lui sont posées par un parlementaire.

Les planteurs ne seraient pas mécontents !

**Armée**  
M. St-Junien, adjudant au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est nommé adjudant-chef.

M. Roy, sergent-chef au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, est nommé adjudant.

**PALAIS des FÊTES**  
JEUDI 5 — SAMEDI 7  
DIMANCHE 8 (Matinée et soirée)  
PROGRAMME  
PREMIERE PARTIE  
LE GESTE RÉVÉLATEUR, film sonore.  
ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.  
DEUXIEME PARTIE

**Sous le casque de cuir**  
Grand film parlant  
réalisé d'après le célèbre roman du commandant aviateur René Chambe. C'est une tragique aventure d'espionnage, une douloureuse histoire d'amour qui sert de trame à ce film, dont l'héroïne est une femme mystérieuse et étrangement belle.

L'aviation française a collaboré dans une large mesure à la réalisation de cette œuvre émouvante et plusieurs grands « as » se sont livrés à de périlleuses acrobaties aériennes au-dessus du terrain d'aviation de Palvestre. Aucun truquage.

Nulle autre artiste que *Gina Manès* ne pouvait incarner la troublante espionne, au corps souple de félin, au regard profondément fascinant. L'incomparable tragédienne est entourée de Pierre-Richard Willm, Gaston Modot, Pierre Nay, Levéque et Max Léril.

Location gratuite. Prix des places sans augmentation.  
**EDEN**  
DU JEUDI 5 AU DIMANCHE 8 (en soirée)  
Dimanche, matinée à 15 heures  
L'incomparable vedette de Jean de la Lune  
**MADELEINE RENAUD**  
de la Comédie Française dans le chef-d'œuvre  
**La couturière de Lunéville**  
avec Pierre BLANCHARD, Jeanne FUSIER-GIRL, Armand LURVILLE et Maurice VALLEE.  
Location gratuite. — Retenez vos places  
Téléphone 311

## EDUCATION PHYSIQUE FÉMININE

Le Conseil Municipal de Cahors s'est occupé, dans sa séance du 31 décembre 1932, sur l'initiative de M. Rollès, de l'Education Physique des petites filles des écoles de Cahors.

Nous croyons indispensable d'apprendre aux parents de ces enfants qu'une Société d'Education Physique féminine et d'Hygiène Sociale est en voie de formation à Cahors.

Cette Société, dont le Comité est uniquement composé de dames (Directrices d'Écoles, Maitresses, Mammans), a son siège à l'École de la rue Wilson.

Ses buts sont les suivants :  
1° Soustraire la jeunesse féminine aux mauvaises influences de la rue.  
2° Entretenir la santé par l'Education Physique et les jeux.  
3° L'enseignement des mesures d'Hygiène morale et physique.  
4° Maintenir et relever le niveau intellectuel et moral de toutes ses adhérentes.

La jeune Société a pris le nom de « Les Myosotis ». Les élèves qui en feront partie seront réunies tous les jeudis, sous la surveillance d'une dame du Comité et recevront sous la direction de moniteurs ou monitrices qualifiés, un enseignement physique de plein air, qui favorisera leur croissance, corrigera leurs attitudes, fortifiera leur cœur et leurs poumons. Ainsi réunies et absorbées par leurs jeux nos jeunes élèves seront soustraites aux influences pernicieuses de la rue et trouveront dans l'Education Physique un dérivatif à leur besoin scolaire très absorbant pour leurs jeunes cerveaux.

Une telle œuvre entreprise, nous le répétons, par des dames dévouées à notre enfance, doit réussir.

Le Comité fait appel à toutes les énergies féminines, latentes, de Cahors, pour l'aider dans cette noble tâche.

Les inscriptions sont reçues : à l'École de la rue Wilson ; à l'École de la Place Thiers. — *La Présidente.*

## Cercle Gambetta

MM. les Membres du Cercle Gambetta sont informés que l'Assemblée générale annuelle aura lieu ce samedi 7 janvier, à 8 h. 1/2 du soir dans les locaux du cercle.

## Nécrologie

Nous apprenons le décès de M. Denis Quercy, conseiller à la Cour de cassation en retraite, officier de la Légion d'honneur, ex-premier président de la cour de Bordeaux.

M. Denis Quercy, était le père de M. Jean Quercy, conseiller à la Cour et l'oncle de M. Limel, juge à Bordeaux.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## Obsèques

Jeudi matin, ont été célébrées à Cahors les obsèques de M. l'abbé Jean Cancé, aumônier de la Maison de Clitchey, décédé à l'âge de 67 ans.

M. l'abbé Cancé avait été pendant de nombreuses années économiste du Séminaire de Cahors, fonctions qui l'avaient mis en contact avec de nombreux Cadurciens qui lui manifestèrent une vive sympathie.

Nous adressons aux familles en deuil nos bien vives condoléances.

## La Boule Cadurcienne

Le Conseil d'Administration et la Commission Administrative sont convoqués pour le vendredi 6 janvier 1933 à 20 h. 30.

Salle du Café Tivoli. Présence indispensable. Ordre du Jour : calendrier de 1933 ; questions diverses et urgentes.

**Accident de chasse**  
Dimanche, notre jeune et sympathique compatriote M. Georges Duffour, élève de l'École vétérinaire de Toulouse, voulant profiter de ses vacances, alla faire un tour de chasse, son sport favori.

Avant tiré un lapin qui, quoique très blessé se tirait des pattes, il se mit à sa poursuite et pour l'atteindre, il franchit un mur qui ayant cédé sous son poids, lui occasionna une chute au cours de laquelle il tomba sur un silex tranchant qui lui fit une large entaille au poignet et lui coupa une veine.

Conduit chez un docteur, ce dernier lui fit une piqûre et deux points de suture et lui donna l'assurance que tout se terminerait par là.

## En déplaçant un couvercle

M. Kleber, manoeuvre à la Cie du Bourbonnais déplaçait un couvercle, lorsqu'une barre de fer servant à maintenir ce couvercle lui tomba sur la tête.

8 jours d'incapacité de travail.

**Foire du 3 janvier 1933**  
La foire du 3 janvier a été très importante. Voici les cours des divers foiraux.  
Le foirail aux boeufs était très garni : gros attelages, de 3.500 à 5.000 fr. ; moyens, de 2.000 à 3.500. la paire ; boucs gras, de 150 à 190 fr. les 50 kilos ; moutons gras, 3 fr. à 3 fr. 50 le kilo ; agneaux, 4 fr. à 4 fr. 50, le kilo ; brebis d'élevage, de 200 à 250 francs, pièce.  
**Marché.** — Poulets, 5 fr. 50 ; poules 5 fr. ; canards, 5 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le 1/2 kilo.  
Pigeons, 7 à 14 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine.  
Truffes, 25 à 30 fr. la livre ; Oies grasses 7 fr. 50, le 1/2 kilo ; foies gras, 25 fr. le 1/2 kilo.  
**Halle.** — Mais, 54 fr. les 80 litres. Pommes de terre, 25 fr. les 50 kilos. Noix, 95 fr. l'hl.

## CAHORS

### Docteur en médecine

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Pierre Galup, élève à l'École de santé de Bordeaux, vient de soutenir avec succès sa thèse de docteur en médecine.

Il a été reçu avec la mention « très bien », avec félicitations du jury, et son travail a été retenu pour le concours des prix de thèses.

Nous adressons au jeune docteur, dont la famille est originaire de Cahors, nos bien vives félicitations.

### Bal du Syndicat des ouvriers coiffeurs

Le Syndicat des ouvriers coiffeurs, reconstitué, a décidé d'organiser le 9 janvier 1933, une brillante soirée dansante, afin de fêter l'inauguration de sa réorganisation.

Avant tout, il est utile de signaler l'importance de cette association qui compte aujourd'hui la grande majorité des ouvriers de notre corporation adhérents au Syndicat.

Chacun de son côté, a promis de rivaliser de zèle pour donner à cette gentille fête, le succès qu'elle mérite.

Dès 6 heures, ceux qui prennent part au banquet devront se trouver au Café Tivoli ; ensuite le groupe se rendra au Robinson.

A 10 heures, arrivée des invités pour le bal. Les membres du Syndicat leur assureront une sympathique réception et feront de leur mieux pour que personne n'ait à regretter d'avoir honoré de leur présence cette manifestation de nos charmantes ouvrières coiffeuses et de nos braves figaros.

Cette soirée étant strictement intime, inutile de se présenter sans carte d'invitation.

### Le Comité.

**En débranchant un moteur**  
M. Balines, de Bergant, était occupé à la mise au point d'un moteur qui devait actionner une scierie mécanique.

Tout à coup, une bille se détacha du moteur et tomba sur le bras droit de M. Balines. Le bras fut fracturé. M. Balines a dû être transporté à l'hôpital de Cahors. Après examen, l'amputation du bras fut reconnue nécessaire.

### Un pied de fer sur une jambe

M. Costes, ouvrier cordonnier, était à son travail et tenait le pied de fer, lorsque celui-ci glissa et lui tomba sur le pied gauche.

Le pied de fer provoqua une forte blessure au pied de chair.

Aussi bien, M. Costes sera obligé d'observer un repos de 12 jours.

### Dérapage

M. Biron, cantonnier à Saint-Paul-Labouffie, était sur son vélo-moteur, sur lequel avait pris place un ami.

Au Levat, le vélo-moteur dérapa et M. Biron fut projeté violemment sur le sol.

Les blessures qu'il reçut sont assez graves. M. Biron a été transporté à l'hôpital de Cahors.

### P.-O.

M. Brillant, contrôleur électricien à la Cie du P.-O., à Figeac, est nommé à Paris.

### Défaut d'éclairage

Pour défaut d'éclairage à la bicyclette, procès-verbal a été dressé à MM. Delpech Henri, propriétaire au Montat ; Almérès, Félix propriétaire à Fontanes ; Boissons, propriétaire à Livernon ; Germain, Dou, de Mercœur (Corrèze).

### Vois

Ces jours derniers, un vol assez important fut commis au préjudice de M. Caussé, domestique chez M. Lacombade, propriétaire à Costerbouze (commune de Bagnac).

Un fusil de chasse, des munitions, une montre en or avec sa chaîne, une breloque faite avec une pièce de 20 francs, un épingle de cravate avaient été volés.

Les gendarmes de Bagnac firent une enquête et apprirent que le voleur ne pouvait être que le nommé Louis Latrémolière, âgé de 23 ans.

Latrémolière avait travaillé chez un voisin de Lacombade, et ce voisin, ayant remarqué sur la porte de la ferme de Costerbouze, la trace de souliers ferrés avec de gros clous et le talon en fer à cheval, déclara que ces empreintes étaient celles des souliers que portait Latrémolière.

Les gendarmes se rendirent chez celui-ci qui, interrogé, avoua être l'auteur des vols.

Il a été arrêté.

M. le juge d'instruction a renvoyé devant le tribunal correctionnel le nommé Pons, inculpé de vols divers commis dans les environs de Puy-l'Évêque et de Lauzerte.

Un nommé M..., que Pons avait dénoncé comme son complice, a pu fournir un alibi. Il a été relaxé.

**La truffe**  
La truffe est apportée en assez grande quantité sur les divers marchés du Lot.

A Martel, au dernier marché, il y eut un apport de 10 quintaux environ qui ont été vendus à raison de 70 à 75 francs le kilo.

**Violon, Solfège, Accompagnement**  
Cours et leçons particulières  
Mme DAROLLE-COUESLANT  
Ancien professeur  
au Conservatoire municipal  
de Constantine  
67, Boulevard Gambetta

## Coup de pied de veau

M. Courdesse, garçon boucher chez M. Nègre, était à son travail, à l'abattoir, lorsqu'un veau qui se trouvait près de lui, rua et le toucha à la cuisse gauche.

M. Courdesse devra observer un repos de 12 jours.

## AU ROBINSON

Tous les samedis, dimanches et fêtes  
**GRAND BAL**  
REPAS SUR COMMANDE  
NOCES ET BANQUETS  
Service transport : voiture du ROBINSON  
Départ en face de la Mairie. Tél. 207  
TOUS LES JEUDIS, SOIRÉE

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

**Rugby**  
Dimanche prochain, se jouera au Stade Lucien-Desprats, le match inscrit au calendrier et devant mettre en présence, en championnat, le S. C. Mazametain (1) contre l'Aviron Cadurcien (1).

C'est un des plus beaux matches après celui du Stade Toulousain et de l'Olympique de Toulouse, que le public aura le plaisir de voir se dérouler sur le terrain de Cabesbat.

Nous n'avons pas encore d'éléments pour présenter aux amateurs de beau jeu, l'équipe qui va nous rendre visite ; mais dès maintenant, nous pouvons promettre à tous ceux qui se rendront à notre invitation qu'ils emporteront un excellent souvenir de cette belle rencontre.

Le Comité met tout en œuvre pour former l'équipe cadurcienne qui défendra nos couleurs. C'est ainsi que les joueurs ont été invités à assister ce soir jeudi, à un entraînement très sérieux qui aura lieu sous la direction du stadiériste Heilles.

La cohésion qui naîtra de cette répétition donnera à notre équipe le facteur qui, seul lui fait défaut, pour inscrire une victoire à notre palmarès.

Les vacances sont terminées ; les obligations qui ont retenu pendant 2 dimanches, certains de nos joueurs (obligations très légitimes), sont remplies ; la belle pléiade de nos équipiers est entièrement disponible, nous aurons donc un « Quinte » complet qui saura attirer la sympathie de tous les sportifs locaux. — *Le Comité.*

### Frégate Cadurcienne

Les membres actuels et toutes personnes qui ont fait partie de la « Frégate Cadurcienne » sont priées de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir jeudi, au Café du Midi, en vue d'organiser un banquet, des « Fondateurs de la Frégate ».

Les amis de la Frégate sont priés également d'assister à la réunion.

### A MONTCUQ.

La partie que nous avons annoncée pour le championnat du Lot s'est jouée sur le terrain de Saint-Jean, entre l'équipe des Junies et P.U. S. M.

La première mi-temps a été favorable à la société des Junies, qui a marqué 2 buts ; Montcuq, 0.

Par la suite, l'U. S. M. s'est ressaisie, et malgré une résistance très vive du camp opposé, Montcuq a triomphé par 3 buts à 2.

## Arrondissement de Cahors

### Lauzès

**Obsèques.** — La population de Lauzès a appris avec un vif regret la mort de Mme Emilie Lompèch, maîtresse d'hôtel à Lauzès décédée à l'âge de 62 ans.

Mme Lompèch était très estimée, très sympathique à tous ceux qui la connaissaient.

A ses obsèques assistait une foule nombreuse venue de toutes les communes voisines.

### Montcuq

**Foot-ball.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

### Puy-l'Évêque

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret, la mort de M. Géraud Delbrenil, décédé lundi.

M. Delbrenil était une personnalité estimée à Puy-l'Évêque dont il était conseiller municipal.

Sa mort a provoqué une vive émotion parmi tous ses amis qui étaient très nombreux dans la commune et dans la région.

Nous adressons à Mme Delbrenil, à la famille nos sincères condoléances.

### Pryssac

**Obsèques civiles.** — Dimanche ont eu lieu les obsèques civiles de M. Pierre Lafage, Sous-Directeur du laboratoire municipal de Nice. Une foule d'amis l'accompagna à sa dernière demeure. Il meurt à l'âge de 31 ans, entouré de la sympathie de tous. M. Lamoure, au nom de ses amis de Puy-l'Évêque, lui dit un dernier adieu.

« MESSAMES, MESSIEURS,  
« Il y a un peu plus de deux ans, nous nous trouvions ici réunis, devant la même tombe, pleurant un de nos amis les meilleurs... Qui de nous eût alors pensé que dans si peu de temps, le fils, devant qui la vie s'ouvrait grande et belle, s'en irait rejoindre son père... Pourtant, le fait brutal est là, il faut s'y résigner. Pierre Lafage n'est plus, et nous pleurons... »

« Nous pleurons sa jeunesse disparue, heureuse de vivre, son bonheur fait de tant de labeurs et de tant d'espoirs... Sa trop courte vie se partagea entre sa famille et ses chères études. Élève au lycée de Cahors, il y obtint ses diplômes sans



**GRANDE MAISON DE**  
**TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements,  
tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.  
Teintures de fourrures.  
Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Leuls BONNET  
2, rue des Capucins

Ce journal  
est en lecture dans le hall  
de l'AGENCE HAVAS  
62, Rue de Richelieu, PARIS

**Pharmacie Paul GARNAL**  
97, Boulevard Gambetta, CAHORS

**Organisation moderne**

Eau de Cologne 50°  
Prix du litre verre compris 30 fr.  
Prix du 1/2 litre — 16 fr.  
Prix du 1/4 litre — 8 fr.

Eau de Cologne 90°  
Prix du litre verre compris 38 fr.  
Prix du 1/2 litre — 20 fr.  
Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne  
aux Extraits concentrés de fleurs  
constituent de véritables parfums.

**Bibliographie**

Vient de paraître :

**INSTITUTIONS LOCALES**

Tous ceux qui s'intéressent aux questions administratives et régionales, trouveront dans le nouvel ouvrage : Les « Institutions locales », les renseignements indispensables pour faire œuvre utile et féconde.

Il s'agit d'un véritable manuel, clair, commode et documenté non seulement des élections, mais de toute l'Administration départementale, ayant tant de rapports avec les municipalités.

Relativement aux « attributions » des Conseils généraux et d'arrondissement, à la Commission départementale ou à l'Autorité préfectorale, aux Conseils de Préfecture et au Contentieux administratif, aux Syndicats intercommunaux, et Ententes interdépartementales, aux Finances locales, Subventions et Taxes, que d'indications pratiques pour les administrateurs et pour les administrés. Franco : 7,50, Imprimerie Masson, Thonon (Ha-Savoie), Compte chèques postaux : Lyon 160 61.

**La déclaration obligatoire de la tuberculose**

Au moment où il est dans les intentions du Gouvernement de ranger la tuberculose parmi les maladies à déclaration obligatoire, il est naturel que « Guérir », la grande revue de vulgarisation médicale et scientifique, sans vouloir empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien, recherche les avantages et les inconvénients qui résulteront de l'application de cette mesure.

Dans un problème comme celui-ci, qui touche par bien des côtés à la vie particulière des individus ou réglera ses rapports avec la Société, il est nécessaire, avant de prendre une telle résolution, de s'entourer de toutes les garanties et d'avoir l'avis de toutes les compétences.

Le numéro de Janvier de « Guérir » présente une remarquable mise au point de cette question si controversée de la déclaration obligatoire de la tuberculose qui à certaines conditions, peut se révéler comme une œuvre d'une importance sociale considérable.

par le Dr R. Bonneau. — Les causes de l'hypertension, par le Docteur M. Marchal. — Les aliments vitaminés, par P. Pétrot, Ingénieur-Chimiste. — La grippe, vieille connaissance. — La lutte antituberculeuse, par le professeur Léon Bernard, membre de l'Académie de Médecine. — Le polype du nez, par le Dr A. Maurice. — Les yeux qui font mal. — L'empreinte de l'âge sur la peau, par le Dr E. Bourgoïn. — Le mécanisme de la douleur. — La paralysie infantile, ses manifestations tardives. — Le tartre dentaire par le Dr Mourgeon, etc...

Nous rappelons que « Guérir » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. A défaut, envoi franco : « Guérir », 12 bis, rue Keppler, Paris (10<sup>e</sup>). (Joindre 2 francs en timbres-poste).

EUGÈNE GRANGIÉ

**Cahors-en-Quercy**

(avec dessins de M<sup>lle</sup> Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE P. FRANCÉS  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

**Un livre d'érudition et de poésie.**

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

**Le Lot à petites journées**

par Eugène GRANGIÉ  
préface de Léon Lafage,  
Illustrations de M<sup>lle</sup> Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

**Au Tic Tac de la Vieille Pendule**

(Contes quercynois)  
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs  
En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD  
LIBRAIRIE P. FRANCÉS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Confiez tous vos achats  
Confiez la préparation de vos ordonnances  
au LABORATOIRE de la PHOSPHODE GARNAL  
**Grande Pharmacie Paul Garnal**  
en face le Théâtre  
97, Boulevard Gambetta à CAHORS

**ORGANISATION MODERNE**

**Prix les Plus Réduits  
aux Meilleures Conditions**

**APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL**  
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES  
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

**ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE**  
-- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE --  
**PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres**  
**BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles**

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes  
Organisation et Approvisionnements modernes  
Réorganisation complète

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

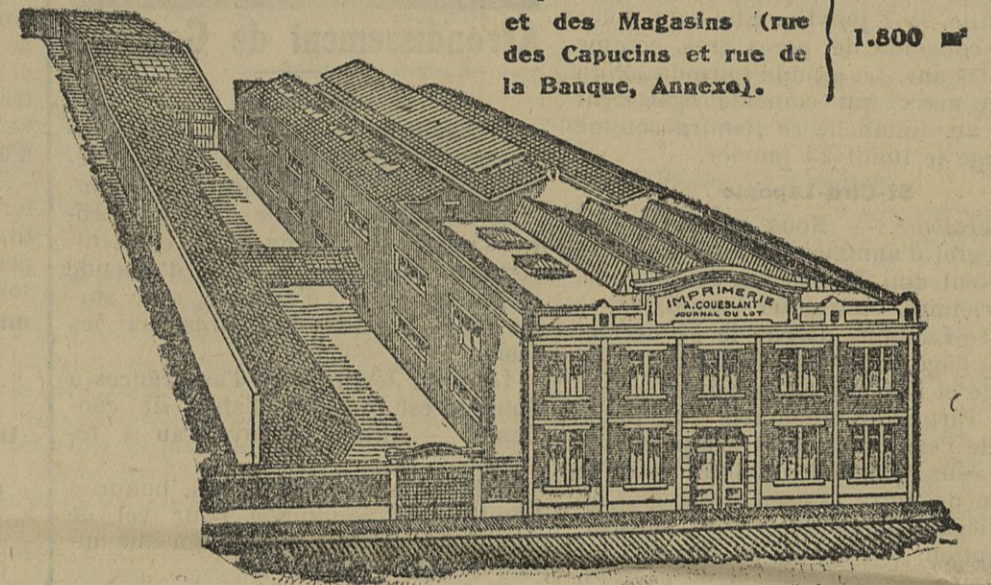
**INSTALLATION MODERNE**

**NEUF LINOTYPES**

**22 PRESSES**

**LIVRAISON RAPIDE**

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers  
et des Magasins (rue  
des Capucins et rue de  
la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1932-33**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	9 55	17 21	19 56	21 10	17 21	19 56	21 10
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 7	17 32	20 8	21 22	17 32	20 8	21 22
LIMOGES (arrivée)	5 53	16 6	23 2	2 8	3 16	23 2	2 8	3 16
LIMOGES (départ)	31 9 5	16 21	23 8	2 23	3 24	23 8	2 23	3 24
BRIVE (arrivée)	12 11 59	18 2	0 45	4 8	5 5	0 45	4 8	5 5
BRIVE (départ)	35 12 33 16 19 18 8	18 52	0 50	4 17	5 12	18 52	0 50	4 17 5 12
Gignac-Cressensac.	13 13 10 16 57	20				20		
SOULLAC... dép.	37 13 48 17 22	18 50	20 33		5 54	18 50	20 33	
CAZOULES... dép.	45 13 56 17 30	20 43				20 43		
La Chap.-d-Mareuil	51 14 2 17 36							
Lamothe-Fénelon.	2 14 12 17 47	21 7				21 7		
Nozac.	14 14 22 17 59							
GOURDON... dép.	31 14 37 18 17	19 17 21 40			5 23	19 17 21 40		5 23
Saint-Clair.	40 14 48 18 27							
Dégagnac.	51 14 57 18 39							
Thédirac-Peyrilles.	2 15 8 18 51							
Saint-Denis-Catus.	13 15 19 19 2							
Espère.	22 15 28 19 12							
Pradines.	29 15 35							
CAHORS (arrivée)	35 15 41 19 23	19 58	2 35	6 4	6 59	19 58	2 35	6 4 6 59
CAHORS (départ)	35 17 58	20 2	2 39	6 8	7 3	20 2	2 39	6 8 7 3
Sept-Ponts.	45 17 59				7 22			7 22
Cieurac.	59 18 7				7 38			7 38
Laubenque.	6 18 16				7 46			7 46
Causade.	12 40 18 54	20 45			6 55	20 45		6 55
MONTAUBAN arr.	13 14 19 32	21 10	3 41	7 20	8 10 8 57	21 10	3 41	7 20 8 10 8 57
TOULOUSE... arr.	49 2 59	22 1	4 24	8 11	9 11 4	22 1	4 24	8 11 9 11 4

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE... d.	4 50	8 48	10 20	13 40	19 44	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 14	9 48	11	16 2	20 29	21 48	23 52
Causade.	6 55	10 29		16 41	20 54		
Laubenque.	7 32	11 9		17 17			
Cieurac.	7 40	11 18		17 25			
Sept-Ponts.	7 51	11 30		17 36			
CAHORS... arr.	7 59	11 38	12 4	17 44	21 36	22 47	0 53
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 8	17 52	21 40	22 51	0 57
Pradines.	8 24	12 49		17 59			
Espère.	8 32	12 53		18 7			
St-Denis-Catus.	8 46	13 11		18 20			
Thédirac-Peyril.	8 59	13 25		18 33			
Dégagnac.	9 10	13 34		18 42			
Saint-Clair.	9 19	13 43		18 51			
GOURDON (1) d.	9 37	13 58	12 51	19 6	22 25		
Nozac.	9 45	14 7		19 14			
Lamothe-Fénel.	9 55	14 16		19 23			
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 24		19 30			
CAZOULES.	10 8	14 30		19 36			
SOULLAC... dép.	10 25	14 42	13 16	19 49	22 51		
Gignac-Cressens.	10 52	15 11		20 19			
BRIVE... a.	11 20	15 41	13 53	20 49	23 32	0 29	2 43
BRIVE... d.			13 58		23 39	0 39	2 48
PARIS... (A) arr.			21 46		8 33	8 52	10 4
PARIS... (O) arr.			21 58		8 45	9 4	10 15

**De Cahors à Libos**

CAHORS.....	6 22	15 3	»	18 33
Pradines.....	6 29	15 11	»	18 41
Mercuès.....	6 38	15 20	»	18 50
Donelle (Arrêt).....	6 42	15 24	»	18 54
Parnac.....	6 49	15 33	»	19 3
Luzech.....	6 55	15 39	»	19 10
Castelfranc.....	7 7	15 50	»	19 22
Prayssac (Arrêt).....	7 11	15 54	»	19 26
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 3	17 35	19 35
Duravel.....	7 27	16 10	17 47	19 43
Soturac-Touzac.....	7 35	16 18	17 59	19 51
Fumel.....	7 46	16 29	18 26	20 3
LIBOS.....	7 51	16 34	18 32	20 8

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.....	6 27	9 22	14 25	18 12
Fumel.....	6 38	9 29	14 32	18 20
Soturac-Touzac.....	6 54	9 40	14 43	18 30
Duravel.....	7 5	9 47	14 50	18 37
Puy-l'Evêque.....	7 21	9 55	14 57	18 44
Prayssac (Arrêt).....	7 35	10 4	15 6	18 52
Castelfranc.....	7 52	10 9	15 11	18 57
Luzech.....	8 12	10 20	15 22	19 9
Parnac.....	8 25	10 29	15 32	19 17
Donelle (Arrêt).....	»	10 34	15 37	19 22
Mercuès.....	8 40	10 40	15 43	19 27
Pradines.....	8 52	10 48	15 51	19 35
CAHORS.....	9 1	10 55	15 58	19 42

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS.....	8 6	9 50	16 14	18 30
Cabessut.....	8 15	10 1	16 25	18 41
Arcambal.....	8 24	10 17	16 34	18 54
Vers.....	8 32	10 35	16 42	19 5
Saint-Géry.....	8 38	10 50	16 47	19 13
Conduché.....	8 49	11 19	16 58	19 30
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 55	11 29	17 4	19 38
St-Martin-Labouval.....	9 2	11 53	17 11	19 54
Calvignac.....	9 8	12 3	17 17	20 3
Cajarc.....	9 19	12 20	17 30	20 20
Montbrun.....	9 28	A titre essai	17 40	20 33
Toirac.....	9 36	jours de forte	17 49	20 45
Lamadaine.....	9 47	à Cahors	18 1	21
CAPDENAC.....	9 58		18 13	21 14

**De Capdenac à Cahors**

CAPDENAC.....	7 10	11 49	18 55	»
Lamadaine.....	7 22	12 5	19 7	»
Toirac.....	7 33	12 19	19 18	»
Montbrun.....	7 41	12 30	19 26	»
Cajarc.....	7 51	12 45	19 37	»
Calvignac.....	8 1	12 58	19 47	»
St-Martin-Labouval.....	8 8	13 7	19 56	»
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 16	13 17	20 4	»
Conduché.....	8 22	13 25	20 10	»
Saint-Géry.....	8 37	13 41	20 27	»
Vers.....	8 42	13 48	20 32	»
Arcambal.....	8 50	13 59	20 35	»
Cabessut.....	9	14 14	20 46	»
CAHORS.....	9 8	14 23	20 54	»

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel.	5 22	»	14 21	17 13
Vayrac.....	5 30	»	14 29	17 21
Bétaillé (arrêt).....	5 36	»	14 35	17 25
Puybrun.....	5 46	»	14 44	17 34
Bretonoux-Bjars.....	6 4	»	14 57	17 45
Port-de-Gagnac.....	6 12			